



L'incompétence qu'il faudra payer avec nos impôts.

Le 6 mars 2021, conseil municipal.

Lors de ce conseil nous étions amenés à voter pour le budget principal de la commune et pour une nouvelle demande de subvention auprès de la Région afin de financer la restauration totale de l'église.

Quelle ne fut pas notre surprise quand juste avant le conseil nous a été communiqué une nouvelle répartition du financement des travaux qui ne correspondait absolument pas à ce qui nous avait été présenté lors de la préparation du budget 2021.

Pour mémoire, les travaux de restauration de l'église représentent un coût provisoire de près 3.050.000 € T.T.C. soit, si on compare ce montant aux années précédentes, près de deux années d'investissement pour l'ensemble de la commune.

Pour financer ces travaux, l'équipe de M.Bedu et ses adjoints s'appuient sur plusieurs demandes de subvention et sur de **l'autofinancement qui correspond en fait à une part des impôts payés par tous les Santenois.**

Autofinancement qui est passé de 792.760 € T.T.C. à plus de 1.260.000 € T.T.C. entre septembre 2020 et mars 2021.

En partie dû au fait, qu'une des subventions (Région Patrimoine) pour 291.532 € et inscrite au budget ne peut être demandée que par les communes de moins de 3000 habitants et donc ne concernait en aucun cas Santeny.

Erreur ? incompétence ? Amateurisme ? Comment cela est-il possible ?

Comment demander une subvention qui n'est pas admissible pour notre commune ? Dans les dossiers de demandes tout est pourtant bien expliqué.

C'est pour cette raison que M.Bedu nous a refusé si longtemps de consulter les dossiers ?

Toujours est-il qu'il faut bien équilibrer le budget avec ce "petit avatar".

Et bien rien de plus simple pour M.Bedu et ses adjoints, on tente de négocier une nouvelle subvention avec la Région (130.433 €) et on augmente l'autofinancement pour combler le déficit,

Soit, mais avec quel argent ?

On augmente les impôts ? On en crée de nouveaux ?

L'adjoint aux finances qui, rappelons-le, n'habite pas sur la commune nous a expliqué qu'au besoin **la commune pourrait emprunter** vu que son taux d'endettement resterait raisonnable.

Cela promet !



Pour notre part, et face à la période pleine d'incertitude que nous vivons depuis maintenant une année du fait de la Covid, nous aurions préféré renoncer à la restauration complète de l'église et se contenter des travaux prévus depuis 2019 sous la mandature de M.Gendronneau, à savoir la réfection totale de la charpente et de la toiture.

Nous ne savons pas de quoi demain sera fait et il serait sage de ne pas hypothéquer l'avenir et les finances de la commune pour satisfaire à une promesse de campagne.

En tant qu'élu, il faut savoir reconnaître ses erreurs et faire preuve de courage pour renoncer à ce qui a été promis pour s'attirer des votes aux élections.

Mais ça

Le groupe d'élus Santeny Avant Tout.

S. Del Socorro / M. Thirrouez / V. Avaeoru / J.L .Pouget / P. Nahon

Santeny Avant Tout.

Site internet : <http://santenyavanttout.fr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/santenyavanttout2020/>

Mail : santenyavanttout@gmail.com